

Monsieur Le Sénateur, Conseiller Départemental

Madame La Vice - Présidente du Conseil Départemental,

Mr Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, Mrs les Vice-Présidents,

Monsieur Le Maire Honoraire, Mon Cher Albert,

Madame et messieurs les Maires des communes voisines,

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,

Mrs Les Représentants de la Gendarmerie de LUMBRES, Mrs Les Représentants du Centre de Secours et d'Incendie

Madame la Directrice et les Enseignantes du R.P.I

Mesdames et Messieurs les Responsables des Associations,

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Je remercie tout d'abord -Christelle, notre secrétaire de mairie pour son introduction à cette cérémonie des Vœux,- Fabienne et Daniel pour l'accompagnement photo et la très grande qualité du **diaporama** 2016 que vous découvrirez dans quelques minutes (tous les événements de l'année y sont relatés avec de jolies photos) ainsi que - Jean-Claude, mon 1<sup>er</sup> Adjoint, pour ses vœux et sa présentation du **bilan détaillé** des réalisations conduites au cours de l'année 2016.

Je vous présente les excuses de Mme B Bourguignon notre députée, de Mr J Bacquet 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes,....

Merci d'avoir répondu une nouvelle fois, nombreux à notre invitation. Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons la bienvenue pour cette **traditionnelle cérémonie des vœux du maire**. Elle est pour nous, élus municipaux, **un temps important** de la vie de notre village, un temps de rassemblement mais aussi un **moment d'échange et de convivialité**. C est aussi, l'occasion **de dresser le bilan des réalisations, actions, et événements** de l'année écoulée et de dessiner **les contours des projets municipaux à venir**.

Je ne peux commencer sans avoir une pensée émue pour nos **4 concitoyens décédés** en 2016, ainsi que pour leurs familles. Tous les quatre étaient des seninghémois de longue date.

C'est dans un contexte toujours particulier que nous nous retrouvons aujourd'hui, puisque notre pays est toujours placé en **état d'urgence** avec le Plan Vigipirate à la suite des effroyables événements que nous avons dû revivre au cours de cette année 2016 .Les actions meurtrières portées contre notre pays à Nice le jour du 14 Juillet et dans l'église de Saint Etienne du Rouvray le 26 Juillet ont fait 87victimes et 435 blessés . Les familles meurtries, sont aujourd'hui envahies par la peine et la douleur.

Cette situation appelle de notre part de porter davantage encore **les valeurs de Notre République** : - **LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE**. Quelles que soient notre couleur, notre religion, notre nationalité et nos différences, nous devons continuer **à vivre ensemble dans le respect de l'autre, en refusant tout ce qui oppose**. Pour cela, il faut **se parler**, bien sûr, **s'écouter** mais surtout construire des projets qui permettent de se retrouver, d'apprendre à mieux se connaître.

**Dit autrement par Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon, nous allons mourir tous ensemble comme des idiots !**

**Voltaire écrivait également : « La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède ! »**

Avant de dresser les grandes lignes de l'action municipale pour les prochaines années, je reviendrai quelques instants sur l'année qui vient de s'écouler.

-**La Mutualisation souhaitée fin 2015 avec la commune voisine de Nielles les Bléquin** est une réussite. **Le centre de loisirs** multi-sites organisé conjointement en Juillet donna **entière satisfaction** et permit de réaliser de **réelles économies**. (Félicitations à l'équipe d'animateurs et sa directrice) Les travaux de consolidation du chemin de Bournizel furent réalisés rapidement avec l'ensemble des agents techniques des 2 villages et le prêt de différents matériels se fit sans problème. Ceci est donc à **poursuivre, voire à consolider** au cours des prochaines années!

Le projet de **renforcement de la Défense Incendie** fut un dossier difficile à traiter. La Dotation d'Équipement des Territoires ruraux (DETR) au taux de 25% ne fut obtenue que fin Octobre ; mais le soutien financier du Département (40%) fut refusé car l'habitat ancien concerné n'existait pas en 1951 ; ce qui est discutable.... Malgré ma demande de réexamen du dossier, la réponse ne changea pas. Le Conseil Municipal décida donc de ne pas commencer les travaux estimés à 84 400€HT.

La mise en place du **distributeur de pains** est un succès. Ce projet n'était pas prévu pour 2016. La découverte d'un appareil de même type au salon des Maires à Paris **fit jaillir l'étincelle** ! Ce service était attendu par la population. La location est prise en charge par le boulanger. Le lieu va être réaménagé avec l'enlèvement de la cabine téléphonique, la pose d'une armoire relais et la pose d'un dallage. D'autres arriveront au cours de l'année prochaine :-le **bistrot multi-services** car la commune possède désormais la dernière licence IV du village depuis fin Septembre, et- **les Délices de Léa (action portée par le traïl évason** dans le cadre d'un projet pour favoriser **l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap**). Celle-ci vous proposera : - pizzas, - flammekuches, - flamiches, - congolais, - muffins...**e t c**

**Grâce au Parc des Caps et Marais d'Opale**, deux belles actions (sans aucun coût financier pour la commune !) ont vu le jour en fin d'année : -1 .la restauration d'une partie du coteau par un débroussaillage conséquent et le nettoyage de certains passages des parcours de la station Traïl dans le cadre du projet de développement territorial appelé « **chemin de la craie** » porté **par Eqiom (anciennement Holcim)** ; -2. L'implantation d'un verger à Watterdal. Il est composé de variétés locales et clôturé pour permettre à quelques moutons boulonnais d'entretenir le lieu .**La SNCF réseau** dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale y a apporté son concours financier.

Quelques bénévoles ont également permis à la commune cette année d'obtenir le « **Bouquet d'Argent** » dans l'opération « Fleurir le Pas De Calais ». Nous sommes en progrès ! Merci à eux !

J'en profite pour remercier **l'investissement des élus** avec le temps passé sur le terrain, lors des Conseils Municipaux, des différentes commissions et des événements associatifs de la commune.

Merci à l'ensemble du **personnel communal** qui œuvre et s'investit au quotidien pour la bonne administration de notre village, de notre cadre de vie et de notre bien – être.

Merci **aux nombreux bénévoles associatifs ou non**, pour leur engagement et leur disponibilité a faire vivre et développer les associations, qui contribuent à animer et à rendre plus attractif notre village !

**Merci à l'équipe éducative**, directrice, enseignantes, enseignants, assistantes et délégués de parents. L'éducation de notre jeunesse est une grande tache ! Enseignant est un métier passionnant mais combien difficile de nos jours !

Concernant la **Communauté de Communes du Pays de Lumbres** : le partenariat avec celle-ci se construit peu à peu. Ses compétences sont de plus en plus nombreuses. Outre ses propres services à la population en matière : - de collecte et de traitement de nos déchets, - de petite enfance, - d'insertion professionnelle, - d'urbanisme, - de lecture publique, - de culture, - de sports (traïl, vtt, randos, marche nordique... natation, football) elle est un atout majeur pour notre développement économique avec notamment la zone de la Porte du Littoral... Elle apporte **une aide précieuse** à ses 36 communes membres. Un plan local d'Urbanisme Intercommunal va être mis en place. C'est

un travail de longue haleine et vous êtes invités à y participer. Prochainement les bassins de vie vont être déterminés.

Pour 2017, nous ne manquons pas de projets mais il convient de rappeler l'évolution du contexte dans lequel nous devons travailler. Si nous voulons rester en capacité d'investir dans des équipements nécessaires, nous devons dégager **des économies en fonctionnement**.

Nous devons veiller à **réduire nos dépenses courantes en 2017**. Nous allons renégocier les divers contrats d'assurance et de maintenance. Il est aussi un domaine où nous pouvons espérer des gains significatifs c'est celui de notre **consommation d'énergie**. Nous bénéficions désormais d'un groupement de commande pour l'achat d'électricité. Un diagnostic **de l'éclairage public** a été demandé à la FDE. **68 points lumineux** (15 à Watterdal, 7 à La Raiderie, 45 au centre) fonctionnent chaque soir et **entraînent une grosse consommation d'électricité**. Le but est de remplacer des lanternes vétustes et énergivores pour des **technologies économes**. La FDE finance l'audit à hauteur de 70% ; elle accorde une aide de 340€ par lanterne et propose éventuellement un prêt à taux 0%.

En 2017, nous terminerons **les travaux de rénovation et d'extension des dépendances** de la mairie (photo) pour y installer **le bistrot de pays**. Il s'agit de **travaux en régie réalisés par les 2 employés** communaux que je félicite pour ce travail de qualité. Par contre, les installations électriques et sanitaires seront confiées à un artisan après appel d'offres.

Au cours de l'été, la **réfection des impasses de la Madeleine, du Crocq Renoit, des Avesnes, de la placette de Watterdal, d'une petite partie de la rue de la Chapelle du Mont** (elles en ont bien besoin !) est programmée. Les devis sont demandés et les dossiers de subventions en cours d'élaboration.

Le Conseil Municipal souhaiterait également mettre en place un **nouvel enrobé sur la cour de l'école**. Le coût est estimé à 15 000 €. L'actuel date de 1982 et **n'est plus au top !** pour les jeux de nos jeunes enfants aux cours des récréations. Pour ce projet, une aide dans le cadre de la réserve parlementaire de Mme la Députée ou Mr le Sénateur serait la bienvenue !

**Qui ne demande rien, n'a rien !!!!**

Nous continuerons également **la mise en œuvre du programme d'accessibilité aux personnes handicapées** selon le calendrier fixé. Cette année, il faudra réaliser le cheminement de la place jusqu'à l'église Saint Martin avec un réaménagement du trottoir. Des rampes amovibles pour l'église et la chapelle seront également à acquérir.

Concernant le **renforcement de la Défense Incendie qui est de la responsabilité du maire**, le Conseil Municipal est décidé à réaliser les travaux nécessaires mais souhaiterait connaître les nouvelles possibilités d'aide **du Département sur ce sujet**. Je sais que je peux compter sur son soutien ! Il faudrait, en trois tranches, **résorber les insuffisances** constatées par le schéma communal réalisé avec l'assistance technique du conseil départemental. Il ne s'agit en aucun cas d'extensions pour la desserte de nouvelles constructions mais de renforcements de la défense existante. Pour 2017, il est donc envisagé d'installer une poche souple de 120m3 rue Paul Lefrançois, et une seconde rue Hamet, si un lieu d'implantation avec un minimum de pente est trouvé. Les années suivantes, d'autres citernes verront le jour à Watterdal, à La Raiderie : côté Ouest de l'ancienne RN42 et à l'entrée Est du village.

Nous mettons tout en œuvre pour poursuivre l'aménagement de **notre cadre de vie** avec le souci constant de lui préserver **son caractère rural**. Le Conseil Municipal **a du travail** mais je sais que je peux compter sur l'énergie des femmes et des hommes qui le composent.

Pour conclure, permettez-moi, maintenant de formuler pour chacune et chacun d'entre vous, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, **mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de Bonheur, et de Santé à l'occasion de cette nouvelle année**. Ayons une pensée pour les personnes malades, hospitalisées. Que celles et ceux qui sont actuellement dans la difficulté retrouvent rapidement douceur, réconfort, et apaisement !

**Cette année 2017, Je l'espère Sereine pour toutes et Tous ! Bonne et Heureuse Année !**

Je vous remercie pour votre attention et je donne la parole à.....

**Médaille Communale, échelon Argent.**

Cette cérémonie est aussi l'occasion aujourd'hui de mettre à l'honneur un conseiller municipal en fonction depuis plus de vingt ans. Il s'agit de **Mr Jean-Claude MILLAMON**

Elu pour la 1<sup>ère</sup> fois **le 11 Juin 1995** sur la liste de Mr A Sauvage, il fut réélu à chaque nouvelle mandature, c'est-à-dire depuis 21 ans et 6 mois .

Rarement absent aux réunions du Conseil Municipal et des diverses commissions, bénévole très actif lors de la fête communale et des nombreuses manifestations du village, par ailleurs trésorier de l'association sportive, responsable de nos plus jeunes footballeurs et « agent technique ! » de notre stade municipal et de ses vestiaires, **Papi Jean-Claude** mérite amplement la médaille Régionale, Départementale et Communale, **échelon argent**, promotion du 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Je te remercie et te félicite pour ta collaboration **régulière, efficace et sans faille**.

Aujourd'hui la médaille qui va t'être remise, est certes une reconnaissance officielle des services rendus, mais c'est avant tout la preuve la plus éclatante qu'il existe des personnes capables de **donner un peu de leur temps pour l'intérêt de leur commune !**

Toutes mes félicitations ! **Jean Claude mérite tous vos applaudissements !**

**Encore une Bonne Année à Vous ! Je vous invite à présent à prendre le verre de l'amitié. Merci !**